

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS511

présenté par
Mme Rist, rapporteure générale

ARTICLE 9 BIS

Supprimer les alinéas 31 à 35.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression de l'abattement pour la clause de sauvegarde Z pour les dispositifs médicaux adoptée par le Sénat.